

La collection de médailles de mariage

La collection de médailles de mariage regroupe, en fait, divers objets, qui au fil des temps, ont eu pour but commun de conserver un souvenir personnel voire un témoignage public d'un événement très important dans la vie des individus, le mariage.

Simple souvenirs personnels ou témoignages publics pour les époques récentes, mais aussi survivance de rites ancestraux pour certains objets plus anciens.

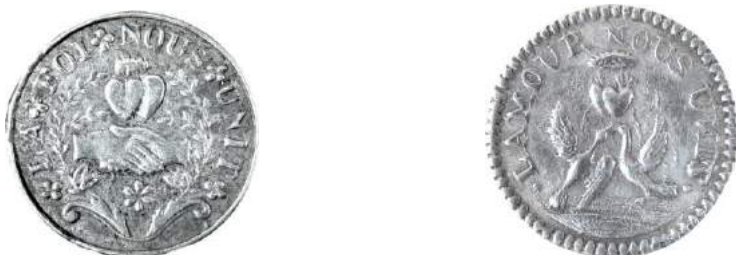
I - Du 15^{ème} au 19^{ème} siècle : le treizain de mariage

Le treizain de mariage correspondrait pour certains historiens à la dot, prix symbolique de l'épouse. Il était donc remis par l'époux à sa femme. Le chiffre 13 étant toujours très symbolique puisqu'il représente aussi Jésus et les douze apôtres.

Ces treizains sont donc composés de treize monnaies, factices ou réelles, contenues dans une boîte ou dans une bourse (aumônière ou en mailles argentées).



Du 15^{ème} au 17^{ème} siècle, le module des monnaies correspondait au "denier", d'où une autre appellation couramment utilisée, de "denier de mariage" ou encore de "denier à épouser", avec une imagerie spécifique (foi, coeurs enflammés ou colombe...).





Une particularité, dans la région de Limoges, où les treizains sont composés de jetons, à l'effigie du saint local, Saint Martial, émis en grand nombre depuis le 11^{ème} siècle par l'abbaye locale éponyme.



Au 18^{ème} siècle, le module utilisé est celui du 10^{ème} d'écu ou du 4 sols, à l'effigie du roi, Louis XIV ou Louis XV.



Au 19^{ème} siècle, on utilisait plutôt des monnaies réelles, par exemple 13 écus à l'effigie de Louis-Philippe, qui n'ont que très rarement été conservées ensemble.

Il n'est par ailleurs pas anormal de trouver les treizains incomplets, bien au contraire. En effet, un ou plusieurs éléments étaient offerts soit au curé pour prix de sa messe, soit aux témoins du mariage.

II - Les médailles de mariage de personnages publics

Depuis toujours, les princes et les rois distribuaient à leurs commensaux des témoignages des événements importants de leur vie et particulièrement à l'occasion de leur mariage. Cela prend la forme de jetons ou de belles médailles et ce jusqu'à nos jours.





III - Les médailles de mariage

Cette pratique s'est développée ensuite chez les particuliers, entre 1820 et 1920.

Le marié, ou le parrain de la mariée, offraient à celle-ci une médaille commémorative, dont le métal varie du bronze à l'or en passant par l'argent et le vermeil, suivant le statut social du couple.





Parfois, les deux rites sont mélangés, dans la mesure où c'est une monnaie qui a été retravaillée sur une face pour servir de médaille.



Depuis 1970, la coutume est reprise par certaines municipalités qui offrent aux nouveaux conjoints une médaille désormais le plus souvent en bronze.



IV - Au-delà peuvent être associés à cette collection divers objets, comme les médailles et médaillons d'amour, les bagues ou cachets à symbole ou rébus. Certaines médailles de mariage ont d'ailleurs été transformées en bijoux (broches ou médaillons).





BIBLIOGRAPHIE :

- “L’amour et le mariage dans la numismatique” par Jules FLORANGE édité à Moulins en 1936. Monsieur FLORANGE était un marchand numismate qui éditait ainsi le catalogue de la collection de son épouse. C’était jusqu’à peu le seul ouvrage traitant du sujet.
- “La numismatique du mariage” par Henri TERISSE édité en 2008 ; là encore l’auteur exploite la collection de sa femme (5600 pièces).

Agnès NOWAK